

Directive Habitat Faune Flore : **annexe II et IV****1355****Loutre d'Europe***Lutra lutra*Responsabilité régionale :
Note régionale (CSRPN) : 3/14

La loutre fréquente ponctuellement le site Natura 2000 sans toutefois pouvoir s'y installer durablement au regard de l'insuffisance des ressources trophiques

Valeur patrimoniale**Statut européen**

Directive habitat (annexe II et IV)

Convention de Berne (annexe II)

Convention de Washington (annexe I)

Statut national

Liste rouge nationale : en danger

Statut régional

?

Répartition**En France**

En France, d'après la dernière mise à jour de sa répartition, l'espèce est présente dans 47 départements, distribués comme suit : espèce courante, assez courante, parfois localisée : 14 départements ; espèce rare, occasionnelle ou à confirmer : 12 départements ; espèce très rare et signalements isolés : 21 départements.

Sur le site

Aucun inventaire scientifique n'a été mené dans le cadre du DOCOB. Les naturalistes indiquent sa présence ponctuelle sur le bassin versant de la Baillaury. Bien qu'en pleine recolonisation du territoire sur la vallée du Tech, la valeur trophique et les discontinuités des différents bassins-versants ne semblent pas pouvoir permettre l'installation durable d'une population sur le site « Massif des Albères ».

Morphologie

Avec ses 90cm de long auxquels il faut ajouter jusqu'à 45cm pour la queue et son poids pouvant atteindre 12kg, la loutre fait partie des plus grands mustélidés d'Europe. Typiquement inféodée aux milieux aquatiques, la loutre y est tout à fait adaptée par son corps fuselé, sa tête aplatie profilée pour la nage, ses membres courts et ses pattes palmées. De couleur brunâtre avec des zones gris clair, la loutre présente des marques blanches sur la lèvre supérieure, le menton et le cou qui permettent d'identifier chaque individu.

Ecologie de l'espèce

Activité : Sous nos latitudes, les loutres sont essentiellement nocturnes ; pendant la journée, elles se reposent, enfouies dans un terrier profond ou tapies dans une couche dissimulée dans les ronciers, les fourrés ou les formations d'hélophytes denses. Dans le Marais Poitevin, 50 à 65% de l'activité nyctémérale sont consacrés au repos intégral.

Elles passent une grande partie de leur temps de comportement actif dans l'eau : pour les déplacements, la pêche, la consommation de petites proies et l'accouplement. Elles ne quittent guère l'élément aquatique que pour la sieste, le repos diurne, la consommation de proies de grande taille et, bien sûr, pour gagner d'autres milieux aquatiques disjoints (étangs, canaux, changement de bassin versant). Contrairement à une interprétation largement répandue, le temps de plongée en apnée dépasse rarement la minute.

Le comportement social est de type individualiste ; la territorialité est dite "intra-sexuelle". Chaque Loutre est cantonnée dans un territoire particulier, situé à l'intérieur d'un domaine vital beaucoup plus vaste où elle tolère le voisinage d'autres individus. Les cris, les dépôts d'épreintes, les émissions d'urine ainsi que les sécrétions vaginales véhiculent une grande partie des signaux de communication intra-spécifique. Les groupes familiaux constitués de la mère suivie des jeunes de l'année, parfois associés aux jeunes de l'année précédente, sont assez fréquents dans la nature.

Animal généralement silencieux, la Loutre peut émettre diverses vocalisations dans certaines circonstances. Cris d'appel : sifflements aigus caractéristiques, audibles à près d'un kilomètre. Cris de contact et d'apaisement : trilles gutturaux.

Reproduction : Les loutres sont en général solitaires, elles ne vivent en couples que pendant la période du rut. L'appariement peut durer quelques

semaines. Les mâles atteignent leur maturité sexuelle vers 2 à 3 ans, les femelles, vers 3-4 ans. Les femelles peuvent se reproduire à n'importe quel moment de l'année, néanmoins certaines périodes préférentielles d'accouplement ont été mises en évidence dans certaines régions : Ecosse, Iles Shetland et Marais de l'Ouest français. L'accouplement se passe dans l'eau. La gestation dure de 60 à 62 jours. La mise bas a généralement lieu dans un terrier (catiche) ou dans une couche à l'air libre. Dans la nature, les portées comptent généralement deux, rarement trois, exceptionnellement quatre loutrons. La portée annuelle moyenne d'une femelle est de 1,78 jeunes. Le sevrage des jeunes n'a lieu que vers l'âge de huit mois.

Régime alimentaire : Le régime alimentaire de la Loutre est essentiellement piscivore. Aucune spécialisation spécifique n'a été mise en évidence ; la Loutre adapte son alimentation au peuplement piscicole des milieux qu'elle fréquente. Elle consomme également d'autres types de proies : amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes... Son régime peut donc varier d'un milieu à l'autre ou en fonction des saisons, mais également de la disponibilité et de la vulnérabilité des proies (ponte, période de frai, lâcher de barrage...).

Ainsi, dans les rivières oligotrophes de moyenne montagne, le menu se compose préférentiellement de chabots (*Cottus gobio*), de vairons (*Phoxinus phoxinus*), de loches franches (*Nemacheilus barbatulus*) et de truites (*Salmo trutta*) ; dans les rivières eutrophes à courant lent et les systèmes hydrauliques, d'anguilles (*Anguilla anguilla*), de tanches (*Tinca tinca*) et de gardons (*Rutilus rutilus*) ; dans les étangs et les lacs, de divers cyprinidés, d'anguilles, de perches (*Perca fluviatilis*) et de grenouilles (*Rana Kl. esculenta*).

La Loutre opère spécialement sa prédation sur les poissons de petite taille (petites espèces et juvéniles d'espèces de grande taille), ce qui correspond bien aux classes prédominantes de la structure démographique générale des peuplements piscicoles.

Un individu adulte consomme en moyenne 1 kg de proies par jour ; c'est le domaine aquatique qui lui procure l'essentiel de sa nourriture.

Habitats utilisés

La Loutre est inféodée aux milieux aquatiques dulcicoles, saumâtres et marins. Elle se montre très ubiquiste dans le choix de ses habitats et de ses lieux d'alimentation. En revanche, les milieux réservés aux gîtes diurnes sont choisis en fonction de critères de tranquillité et de couvert végétal.

Etat des populations et tendance d'évolution de l'espèce

Les populations de Loutre ont subi un net déclin dans la plupart des pays d'Europe au cours de la dernière moitié du XXe siècle et la France n'a pas échappé au phénomène général.

A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, la Loutre était omniprésente et relativement abondante sur la plupart des réseaux hydrographiques et dans la majorité des zones humides de France. Dès les années 30, elle va nettement régresser dans le Nord, l'Est et le Sud-Est. Dès les années 50, la Loutre a disparu de 60 départements ; les populations subsistantes s'affaiblissent progressivement et deviennent plus clairsemées. Au début des années 80, l'espèce ne se maintenait plus, en effectifs suffisants, que dans une douzaine de départements de la façade atlantique et du Limousin.

Aujourd'hui, le maintien de populations relativement stables et viables se confirme sur la façade atlantique et dans le Massif Central. En revanche, dans la chaîne pyrénéenne et, dans une moindre mesure, en Bretagne, dans les

Etudes à développer

■ En l'absence d'inventaire de terrain spécifique, il semble nécessaire d'améliorer l'état des connaissances par un suivi adapté des populations et de leur répartition géographique.

Cette étude pourrait être réalisée en lien avec le site Natura 2000 des rives du Tech. Elle aurait pour objet de confirmer le rôle des cours d'eau du site Natura 2000 en terme d'exploitation du milieu naturel (zone d'exploration ponctuelle, corridor écologique, etc)

Pays de la Loire et en Poitou-Charentes, des signes de régression persistent dans certains secteurs. Dans les autres régions de France, la Loutre ne subsiste plus que sous forme de méta-populations très fragilisées.

Toutefois, depuis une dizaine d'années, elle recolonise progressivement quelques réseaux hydrographiques désertés depuis près d'un siècle. La reconquête progressive de certains réseaux hydrographiques s'effectue à partir de noyaux de population importants. C'est probablement le cas dans les Pyrénées-Orientales dont la présence se confirme d'année en année sur les bassins versant de la Têt et du Tech. Les traces de loutre observées sur le bassin versant de la Baillaury sont certainement dues à un ou des individus erratiques issus de la population en cours d'installation sur le Tech.

Menaces pesant sur l'espèce et son habitat

- Pollution chimique et organique des cours d'eau (rejets des effluents, non ou mal traités, présence de décharges sauvages,...)
- Destruction mécanique de l'habitat et de ses abords directs (destruction ou mauvaise gestion de la ripisylve et des berges en général, disparition de prairies naturelles en périphérie,...).
- Manque prolongé d'eau, dû aux périodes sèches, aggravé par la modification du couvert végétal et à la présence de captages au niveau des petits cours d'eau intermittents, transformant l'assèchement partiel en assèchement total.
- Depuis quelques années, des individus de Vison d'Amérique échappés d'élevage ont été signalés sur le Massif des Albères. Cette espèce qui fréquente les forêts et broussailles à proximité des cours d'eau se nourrit entre autre de poissons et d'écrevisses et peut donc entrer en compétition avec la Loutre
- La loutre peut également être menacée de façon plus spécifique par des pratiques individuelles d'empoisonnement.

Mesures de gestion favorables

- Mise en œuvre de mesures conservatoires en particulier amélioration des équipements d'assainissement, optimisation des traitements chimiques en viticulture.
- Faire appel à des piégeurs agréés pour les visons d'Amérique (FDC)
- Veiller à ce que les piégeages (ragondins, vison...) soient bien réalisés avec des pièges spécifiques aux espèces visées.

Bibliographie

Cahiers d'habitats, 2002 – Document d'objectifs Vallée de l'Orbieu, 2010 - Document d'objectifs Rives du Tech (validation prévue en 2011)